

Envoyé en préfecture le 10/10/2024

Reçu en préfecture le 10/10/2024

Publié le 10 OCT. 2024

ID : 026-212601439-20241008-2024_50-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de LE GRAND-SERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
DROME

Séance du 08/10/2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	
En exercice	14
Présents	12
Pouvoirs	01
Volants	12
Pour	12
Contre	00
Abstention	00

Date de la convocation
03/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre
le 08 Octobre à 20 H 00
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme GENTHON Agnès, Maire.
Présents : AGERON Jérémy, BERNARD Daniel, BORRAS Isabelle, CETTIER Nicolas, DUMOULIN Patrick, FÈRÈRE Dominique, ORLOWSKI François, RIOU Gaëtan, THOMAS Monique, VALENÇON Jérémy et VALLERANT Jacques
Absent excusé : ROSTAING Marc
Absents : SERREE Stéphane
Pouvoirs : ROSTAING Marc à CETTIER Nicolas
Secrétaire de séance : VALLERANT Jacques

N° 2024-50

OBJET : Subvention exceptionnelle Club Twirling du Grand-Serre

Madame le Maire demande à Mr Daniel BERNARD président du club de se retirer de la salle pendant la discussion et le vote de celle-ci.

Elle donne lecture du courrier reçu le 10 septembre 2024 par le club Twirling du Grand-serre pour une aide financière exceptionnelle afin de financer le coût du déplacement pour le championnat d'Europe en Hollande.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres pouvant prendre part au vote

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 890,00€ au club twirling du Grand-Serre
- d'inscrire la dépense au budget communal 2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de GRENOBLE – 2, Place de Verdun-BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. En application du décret n°2018-251 du 6 avril 2018, la saisine de la juridiction pourra également se faire via l'application « Télérecours citoyens » figurant sur le site www.telerecours.fr

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par les conseillers municipaux présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Le Grand-Serre,
le 10/10/2024

Le Maire,
Agnès GENTHON

